

PROGRAMME DE RÉTROACTION MULTISOURCES ET DE MENTORAT DU CMC 360

Optimisez votre programme d'amélioration de la qualité grâce à un programme avec un soutien complet, qui vise à améliorer le rendement des médecins dans les rôles essentiels de communicateur, de collaborateur et de professionnel tout en renforçant la qualité des soins aux patients.

Aperçu du programme

Conçu pour les médecins exerçant au Canada, le programme de rétroaction multisources et de mentorat du CMC 360 aide les médecins à perfectionner leurs compétences en matière de communication, de collaboration et de professionnalisme selon le cadre CanMEDS. Le CMC 360 permet de recueillir les rétroactions de collègues médecins, de collègues non-médecins et de patients, de manière à produire un rapport individualisé et réalisable pour aider les participants à mieux comprendre leur pratique et à y réfléchir.

Reconnu comme une pratique exemplaire par l'Organisation de normes en santé, le programme donne aux médecins une vue d'ensemble de leur pratique, notamment de leurs points forts et de leurs possibilités de perfectionnement. Partout au Canada, des organisations utilisent efficacement le CMC 360 comme élément clé de leur programme d'amélioration de la qualité.

Programme offrant un soutien complet

Pour accompagner les administrateurs du programme et appuyer les objectifs des organisations de santé, le CMC 360 propose des affichages personnalisés pour les administrateurs dans le portail du programme, des rapports faciles à produire ainsi qu'une formation et un service clientèle dédiés au programme. Les administrateurs du programme travaillent en collaboration avec l'équipe du CMC 360 pour l'inscription des médecins et peuvent facilement suivre leur progrès à partir du portail. Les agents du CMC 360 travaillent directement avec les participants du programme en les aidant à rester impliqués dans le processus et en répondant à leurs questions, allégeant ainsi les exigences administratives pour les organisations.

Fonctionnement du programme

Le médecin peut effectuer le programme du CMC 360 à son propre rythme sur une période de trois mois et devrait y consacrer environ trois (3) heures, en plus d'une (1) à deux (2) heures de mentorat individuel. Le programme est facile à utiliser à partir du portail du CMC 360. Des instructions détaillées, des ressources et du soutien sont disponibles pour guider les médecins et les administrateurs du programme vers la réussite.

En savoir plus

cmc360.ca | cmc360@mcc.ca | 1-833-521-6024 (sans-frais)

AVANTAGES DU PROGRAMME

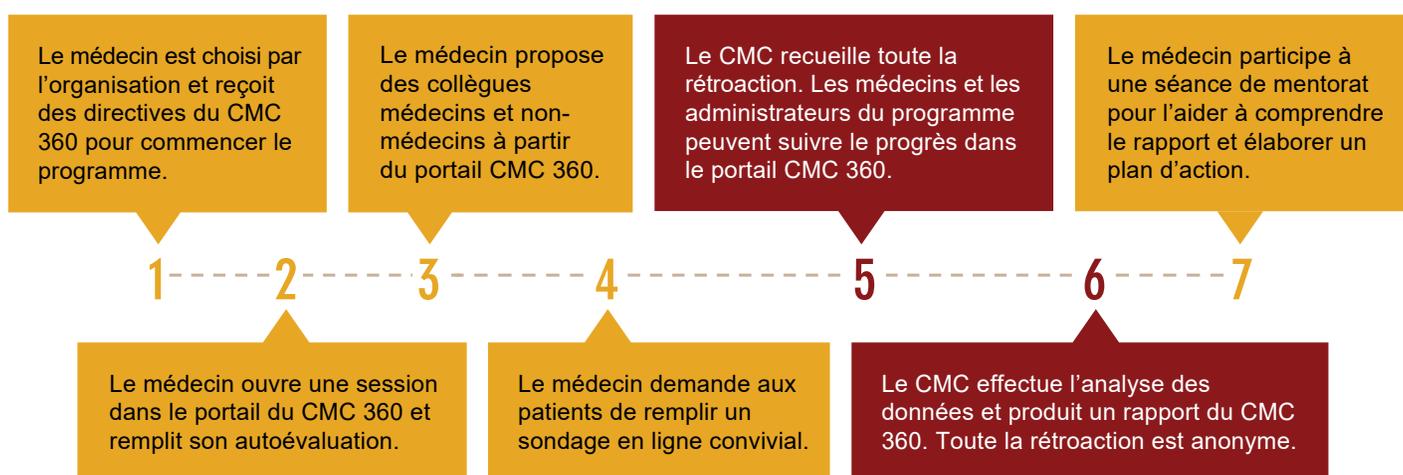
- ✓ Rétroaction individualisée et statistiquement significative de la part de collègues, collègues non-médecins et patients.
- ✓ Commentaires écrits pertinents en plus de réponses quantitatives.
- ✓ Résultats avérés, avec 80 % des médecins qui déclarent des changements significatifs dans leur pratique.
- ✓ Prestation de services complets de sondages et de rapports par le Conseil médical du Canada, expert en évaluation des médecins.
- ✓ Programme adapté au contexte canadien et basé sur le cadre de compétences des médecins CanMEDS.
- ✓ Agents de service à la clientèle disponibles pour fournir de l'assistance tout au long du programme par téléphone et par courriel.
- ✓ Programme bilingue, y compris le portail CMC 360, le service clientèle et les sondages.
- ✓ Jusqu'à 15 crédits de DPC peuvent être obtenus avec le Collège des médecins de famille du Canada dans le cadre d'une activité certifiée Mainpro+ et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en vertu de la section 3 du programme de Maintien du certificat (MDC).

Options de mentorat

Élément clé du programme du CMC 360, le mentorat individuel aide les médecins à apporter des changements significatifs à leur pratique. Au cours des séances de mentorat, des animateurs aident les participants à analyser leurs résultats de manière objective et constructive en vue d'élaborer un plan d'action. Les organisations ont à leur disposition des options de mentorat adaptées à leurs besoins et à leurs objectifs :

- **Mentors** : Faites appel à des médecins formés pour animer une ou deux séances de mentorat d'une heure avec chaque médecin participant.
- **Formation de mentors en interne** : Formation d'une demi-journée pour les mentors de votre organisation sur la façon de mener des séances de rétroaction et de mentorat efficaces dans le cadre du programme du CMC 360.
- **Mentorat en interne** : Convenant aux petites équipes, des mentors en interne organisent des séances avec les médecins participants en se servant des informations et des ressources du CMC selon les besoins.

Rétroaction multisources / Étapes du mentorat



À PROPOS DU CONSEIL MÉDICAL DU CANADA

Le Conseil médical du Canada (CMC) veille à offrir les meilleurs soins médicaux au Canada qui soient grâce à l'excellence de l'évaluation des médecins. Il évalue chaque année plus de 10 000 étudiants et diplômés en médecine au moyen de ses examens. Son appui continu à la recherche et au développement permet au CMC de demeurer à l'avant-plan de l'innovation dans le domaine de l'évaluation médicale.

Le CMC 360 a été lancé en 2017 au terme d'un projet de recherche ciblé s'inscrivant dans le cadre d'un besoin identifié par la communauté médicale. Des milliers de médecins de tout le Canada y ont participé.



En savoir plus

cmc360.ca | cmc360@mcc.ca | 1-833-521-6024 (sans-frais)